



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/094

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA  
COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ**

Envoyé en préfecture le 29/07/2020

Reçu en préfecture le 29/07/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20200729-2020\_094-DE

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 35**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 43**

**Quorum : 16**

**Date de convocation : 22 juillet 2020**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 22 juillet 2020**

**Le 28 juillet de l'année deux mille vingt  
à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PREVOTEAU
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. BARBAN
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	E	Mme BOURROUSSE	VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	P		POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	P		SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	P	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	E	Mme PERPIGNAA GOULARD	GIRAudeau Isabelle	E	M. CLÉMENT

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/094

## OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

**Vu** la délibération N°2012/115 du 25 septembre 2012 portant création de la commission intercommunale d'accessibilité,

**Vu** la délibération N°2014/50 du 22 avril 2014 portant renouvellement des membres de la commission intercommunale d'accessibilité,

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

### EXPOSE

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) a été rendue obligatoire par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées, pour les communes et les structures intercommunales de plus de 5.000 habitants compétentes en matière de transport ou d'aménagement du territoire.

Il précise que cette commission, dont la création figure parmi les mesures à prendre pour améliorer l'accessibilité aux espaces publics et au cadre bâti, détient, dans le cadre des compétences propres à la Communauté de Communes, les attributions suivantes :

- l'établissement d'un plan d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports et de propositions de nature à améliorer l'accessibilité existant,
- l'organisation d'un recensement de l'offre de logements accessibles.

Il précise que cette commission sera composée :

- d'un représentant par commune membre de la Communauté de Communes,
- des représentants des associations départementales de personnes handicapées, des associations de commerçants et d'entrepreneurs,
- des représentants des offices HLM en qualité de personnes ressources.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**  
Centre de La Brède

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/094

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA  
COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ**

Envoyé en préfecture le 29/07/2020  
Reçu en préfecture le 29/07/2020  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20200729-2020\_094-DE

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Approuve la composition de la commission intercommunale d'accessibilité dans les conditions définies ci-dessus,
- Désigne les délégués à la commission comme suit :

Communes	Membres
Ayguemorte les Graves	Monsieur DUMESNIL
Beautiran	Monsieur TARTAS
Cabanac et Villagrains	Madame CAUSSÉ
Cadaujac	Monsieur GACHET
Castres Gironde	Madame PEREZ
Isle Saint Georges	Madame JEANTIEU
La Brède	Madame MATHIEU
Léognan	Monsieur BARBAN
Martillac	Monsieur SIDAOUI
Saint Médard d'Eyrans	Madame GÉRARD
Saint Morillon	Madame SIMON CHEYRADE
Saint Selve	Madame DEHAYE
Saucats	Madame CHERGUI

- Confie le soin au Président de mettre en place cette commission et d'accomplir toutes démarches nécessaires et utiles.

Fait à Martillac, le 28 juillet 2020

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

*Document signé électroniquement*

